SUR

LA BANQUE

DE FRANCE,

Les causes de la crise qu'elle a éprouvée, les tristes effets qui en sont résultés, et les moyens d'en prévenir le retour;

AVEC

UNE THÉORIE DES BANQUES.

Rapport fait à la Chambre de Commerce par une Commission spéciale.

Noli me tangere.

A PARIS, en 1806.

R'imprimé à Londres;

ET SE VEND CHEZ J. HATCHARD, LIBRAIRE, PICCADILLY.

1811.

J. Brettell, Printer, Marshall-street, Golden-square, London.

ADVERTISEMENT.

Creditores in solidum appellabant; nec decorum appellatis, minuere fidem.

TACITUS.

IN the year 1806, the Bank of France was obliged to suspend its cash payments. On that occasion a *Special Commission* appears to have been appointed by the *Chamber of Commerce*, to inquire into the circumstances which had led to this interruption of their credit. The Commission made a Report, which was drawn up by Mr. DUPONT, one of the members of, and acting as Secretary to the Commission. A copy of this Report, which was published at Paris, having fallen into the hands of an individual in this country, he has thought that the publication of it here, might be of use at the present moment. It appears to him that this important document, developing, on the one hand, the course of events by which the Bank of France, in 1806, became involved in a misfortune similar to that which befel the Bank of England in 1797, and, on the other hand, stating the line of conduct adopted by the French Government, and the efforts and sacrifices successfully made by the French Bank

to overcome their difficulties, and to resume their ordinary course of cash payments, will afford much valuable information to those who take an interest in the questions now before the public, arising from the Report of the Bullion Committee.

The Bank of France has an original capital of fifty-one millions of francs. It has the exclusive privilege of issuing notes payable on demand; but its notes are not a legal tender. It discounts commercial bills of exchange, which have not more than sixty days to run, and which have the security of three good names. It discounts also occasionally Government securities, which shall come to maturity within the same prescribed distance of time. In 1806, the rate of discount was six per cent.; but it has since been gradually reduced to four per cent. It also makes and receives payments on account of Government, as a bank of deposit.

The amount of promissory notes in circulation has been generally more than double the capital of the Bank; but it is supposed this amount might be increased with perfect security, if the demands of trade required it. The *Caisse d'Escompte*, an establishment existing prior to the Revolution,

and founded on the same plan as the present Bank of France, had at one time issued one hundred and thirty millions on a capital of thirteen millions.

The stock of the Bank of France has always borne a premium. The dividend has always been more than five per cent.; in the year preceding the suspension, it was considerably more.

The anticipation of revenue effected in this country by means of Exchequer bills, for the payment of which, the produce of the taxes of the current or ensuing year is pledged under the sanction of Parliament, and on which the Bank of England makes advances to Government, takes place, in France, by the collectors and receivers, on their coming into office, giving their promissory notes, payable at different periods, for the probable estimated amount of what they may receive within the year. Such of those as have not more than sixty days to run, are occasionally discounted at the Bank. Those which require a longer period to mature, are, as the wants of Government press, discounted by individuals at a higher rate of discount, varying with the times, but rising in some instances to ten, fifteen, and even twenty per cent.

It appears, by a Report of the Governor of the Bank of France of the 13th May, 1806, that if all the notes of the Collectors and Receivers of the Taxes, which the wants of Government compel them to discount in the market, could be taken up by the Bank, a saving would arise to Government, in ordinary years, of three, four, or five millions.

It has been thought, however, more wise to forego this advantage than to affect the credit of the Bank, by making it so subservient to the purposes of Government.

The suspension of cash payments by the Bank of France was attended with some occurrences at Paris, resembling those which were witnessed in London in the spring of 1797; but with others of marked dissimilarity.

The Merchants and Bankers of Paris met and came to resolutions to take and receive the notes of the Bank of France, in the same spirit as similar resolutions had been adopted by the Merchants and Bankers of London in 1797. A great interruption of individual credit, a consequent stagnation of internal

trade, a fall in the price of all commodities, and a number of failures, took place about the period of the suspension, both in England and in France.

In so far these are strong features of resemblance in the two events; but those in which they differ are still more remarkable, and worthy of attention.

In England, an Act of Parliament was passed, which, without declaring bank notes a legal tender, gives them the substantial efficacy of a legal tender.

In France, the Bank applied to Government for a similar provision in favour of their notes; but the Government declined to interfere; and informed them that the current value of their notes must continue to rest as nearly as possible on the foundation of their original issue, namely, the expectation in the holder if not of immediate, at least of not distant payment.

Under the Act of Parliament, the Bank of England have greatly increased their commercial discounts and their advances to Government.—In France the Bank was obliged, under the decision of Government, to narrow its discounts, as well to individuals as to the state.

In England, the Bank declines to make any sacrifice for the purchase of bullion.—In France great sacrifices were made by the Bank for that purpose.

In consequence of these sacrifices, and of the diminution of their discounts, the profits of the Bank of France were diminished, the price of their stock fell, and their dividends were reduced. In England, the profit of the Bank has been at least doubled, and the price of Bank stock, and the dividend upon it (including *bonuses*), have been increased in the same proportion.

In France the Bank resumed its cash payments in less than *four months*, and has since continued them without the least interruption. In England, the restriction has continued upwards of *fourteen years*, and, as the law now stands, is to be continued for an indefinite period.

Ipse docet quid agam; fas est et ab hoste doceri.

SUR

LA BANQUE DE FRANCE,

&c.

CHAPITRE PREMIER.

Occasion et objet de cet Ouvrage.

Les opérations et les circonstances qui ont amené insensiblement la Banque de France à suspendre le paiement de ses billets à bureau ouvert, suspension que d'autres causes ont prolongée plus de trois mois, ont eu pour le commerce des effets très-funestes, qui nous paraissent imposer à la Chambre de Paris, d'après le but de son institution, le devoir de soumettre à cet égard au Gouvernement quelques observations et quelques idées.

Cette suspension est arrivée dans un moment où toutes les Maisons de Banque et de Commerce se sont trouvées dépourvues d'argent monnayé, comme la Banque, chacune ayant dû compter sur elle.

Il en est résulté, et on doit le dire à la louange de tous les Commerçans de Paris, qu'ils se sont tous prêtés, par une inspiration due à l'intérêt de la place, à donner et recevoir les billets de la Banque, comme si elle n'eût pas altéré son crédit. Et ce zèle remarquable a été porté jusques au point d'admettre les *appoints* sur la Banque, où ils ne s'acquittaient que par simple virement de parties.

Il est vraisemblable, pour ne pas dire certain, qui si la Banque n'avait eu à songer qu'à ses affaires personnelles, elle aurait pu, en supprimant ses escomptes, se remettre si promptement au pair, qu'à peine se serait-on aperçu de sa situation; puisqu'en moins de quinze jours elle aurait retiré de la circulation la surabondance de ses billets, par les premières échéances de son porte-feuille.

Elle n'a pu se refuser à un moyen si naturel, si sûr et si rapide, que parce qu'elle a reconnu et calculé que la suspension de ses escomptes eût produit des malheurs encore plus grands.

Quoique la suspension prolongée du paiement des billets, la continuation d'une partie des escomptes, leur réduction lente et graduelle, aient été très-justement motivées, il n'en est pas moins vrai, ni moins affligeant, que leur concours a tenu pendant longtems à Paris les billets dans un état de perte.

Les créanciers, sans doute, ont témoigné une généreuse condescendance, lorsqu'ils ont bien voulu recevoir comme argent des billets, avec lesquels ensuite ils ne pouvaient se procurer de l'argent que par un sacrifice qui a varié depuis un jusqu'à dix pour cent. Mais cette indulgence qu'ils ont eue pour leurs débiteurs, utile d'ailleurs à tant d'égards, a fait en même tems essuyer à tout le commerce national une très-fâcheuse calamité. Il en est arrivé que dans toutes les places françaises ou étrangères en rapport de commerce avec Paris, il a été impossible de négocier le papier sur Paris autrement qu'avec une grande perte. Car quand on risquait de ne recevoir que neuf cents francs pour mille, on ne devait, ni ne pouvait donner plus de neuf cents francs d'une créance de mille payable à Paris; et l'on devait même prendre encore une prime d'assurance contre le risque d'une perte plus grande.

De telles pertes, plus ou moins fortes, prolongées pendant trois mois, et répétées à tous les paiemens qui ont eu lieu dans cet intervalle, deviennent bien considérables. Le commerce a été resserré et les consommations restreintes ; l'intérêt de l'argent haussé, la diminution des escomptes, quoique dans une progression assez lente, n'ont pu qu'amener des faillites. Diverses manufactures des départemens, qui jouissaient de crédits sur Paris, se les sont vu retirer. Quelques-unes, au lieu des secours qu'elles attendaient, ont été obligées de rembourser les traites qu'elles avaient dajà expédiées.

Lorsqu'on éprouve un grand malheur, on s'en prend toujours à ce que l'on en croit la cause la plus prochaine. L'humeur contre la Banque est devenue telle, qu'on a vu même des négocians, d'ailleurs du meilleur esprit et du plus grand mérite, regarder ce qui arrivait comme une conséquence à-peu-près inévitable de l'existence d'une Banque, regretter que celle de France eût lieu, exprimer le désir qu'elle se liquidât, qu'elle cessât d'être.

On a mis en question si les Banques ou les Caisses d'Escompte étaient utiles, et si, en facilitant par leurs escomptes des circulations qu'il est souvent difficile de reconnaître, et

des entreprises au-dessus des capitaux réels qu'on y peut employer, elles n'étaient pas un moyen de ruine, un véhicule de dérangement.

Il faut pardonner ces reproches occasionnés par un malheur présent, comme on pardonne les cris de la douleur.

Les cris sont un don de la nature pour invoquer le secours ; et les reproches, même exagérés, contre les établissemens publics, un avertissement pour chercher les remèdes, pour les discuter, pour en offrir le choix à la sagesse des Gouvernemens.

Celle-ci ne peut se déployer qu'en remontant aux faits, et en considérant dans leur origine les choses dont il est question.

CHAPITRE II.

Comment les Banques se sont formées et ont dû se former. Principes à leur égard.

Les produits de l'agriculture, les ouvrages des fabriques, les travaux des arts, exigent des avances qui, en général, ne sont remboursées que par les achats que font les derniers consommateurs : lesquels payent eux-mêmes

avec les revenus que leur donnent leurs terres ou le salaire qu'obtient leur propre travail.

Cependant la consommation se fait souvent très-loin de la production. Il faut voiturer les denrées et les marchandises.

Il faut former des magasins où les consommateurs sachent qu'ils les trouveront.

Il faut en faire des assortimens qui aident à la consommation, en donnant aux différens goûts l'occasion de se satisfaire, aux divers moyens de payer, la facilité d'être admis.

Le commerce n'est autre chose que l'entreprise et le service du voiturage, du magasinage et du débit.

Il n'est point nécessaire qu'il se fasse au comptant : et cela serait impossible.

Car pour que le premier marchand qui recueille les productions de la culture ou des arts pût les payer à l'instant où on les lui livre ; pour qu'il pût être payé de même par le négociant qui les emmagasine et les porte au loin ; pour que ce négociant le fût à son tour et de suite par le détaillant, et avant que ce détaillant eut effectué la vente au consommateur, il faudrait qu'il y eût en circulation des valeurs cinq fois, ou même dix fois plus fortes que celles des choses à vendre.

Cela ne se peut. Cela se pouvait d'autant moins, que la Société naissante avait moins de capitaux. Aussi cela ne se fait-il point.

Mais on confie la marchandise au premier acheteur-commissionnaire, qui ne la paye qu'en sa *promesse de payer*, exprimée par un billet, au terme sous lequel il espère pouvoir être payé lui-même.

Celui-ci la voiture ou la manipule, et la vend de même au second négociant, qui tient les magasins et fait les assortimens, et qui revend, toujours *contre un engagement de payer*, au débitant, lequel enfin *vend réellement* et pour contre-valeur en marchandises, ou argent de suite échangeable en autres marchandises, *aux consommateurs*, qui sont les seuls acheteurs véritables, comme les producteurs sont les seuls véritables vendeurs : tout le reste est commissionnaire.

Aussitôt que le consommateur a payé, son argent est transmis de main en main à chacun des intermédiaires, qui acquittent leurs billets.

Tous ces achats et toutes ces ventes sont soldés en définitif par la masse même des productions et des marchandises en circulation, qui se payent l'une l'autre, personne n'ayant pour acheter que ce qu'il peut vendre.

En raison de ce que le lieu du débit est plus loin de celui de la production, ou que la production exige de plus longues préparations pour être propre au débit, il faut que les entrepreneurs du service intermédiaire jouissent d'un capital, non pas à beaucoup près égal à la valeur de la marchandise, mais nécessaire pour acquitter ce qui ne peut être fait à crédit dans les voiturages et les fraix de fabrication. Ces fraix divers embrassent toutes les consommations faites ou à faire par les négocians ou les ouvriers, lesquelles se sont ajoutées à la valeur originaire de la marchandise, et sont payées avec elle par le consommateur.

La plus grande partie de ces fraix se fait en productions, marchandises ou instrumens précédemment accumulés, dont une portion encore est fournie sur simple *promesse de payer*; et il n'y faut que très-peu d'argent pour les appoints et les menues dépenses, qui ne valent pas la peine de souscrire un engagement.

Il n'y a donc jamais eu de commerce un peu étendu sans des *promesses de payer*.

Lorsque les relations de commerce se sont multipliées entre deux villes ou deux pays, il y a eu de ces *promesses* à réaliser de part et d'autre. Les négocians alors ont trouvé plus

commode de les échanger, quand ils ont eu lieu de les croire bonnes, que de rapporter d'autres valeurs plus volumineuses et plus embarrassantes; il y a eu des *lettres-de-change*.

C'est par erreur qu'on les regarde comme une invention des Juifs persécutés en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Ils ont seulement, pour sauver ou transporter leurs propriétés, fait usage de cette invention infiniment plus ancienne. Tyr, Carthage, Athènes, Corinthe, Syracuse, Alexandrie ont connu les lettres-de-change.

Dès qu'il y a eu des lettres-de-change, il s'est établi d'une place à l'autre *un cours*, dont la base a toujours été le pair des monnaies de chaque pays, ou la quantité de métal fin qu'elles contiennent; et ce change a varié au-dessus ou au-dessous du pair, selon qu'on a cherché ou offert des sommes à recouvrer dans le pays où les traites devaient être acquittées.

Le commerce des lettres-de-change par virement entre elles, a fait naître les *Banquiers*, qui ont étudié les variations du cours et ont calculé ce qu'il pouvait donner à gagner ou à perdre par des remises directes ou indirectes.

Les profits du métier de Commerçant et

de l'état de Banquier, ont amené un nouvel emploi des capitaux, l'*escompte* ; une nouvelle profession, celle d'*Escompteurs* du papier de commerce.

L'*escompte* est une transaction très-utile. Il offre un placement à court terme, et par conséquent moins périlleux que ceux qui engagent long-tems le capital. Il fait trouver dans leur portefeuille, aux Marchands et aux Fabricans dont les effets sont admis à l'escompte, un coffre-fort prêt à pourvoir aux besoins imprévus ; il ouvre un moyen de secourir ses amis ou d'en être secouru sans aucune mise réelle ; il fait de la probité une richesse, qui, sur le crédit qu'elle donne, peut étendre et multiplier les travaux et les affaires.

La crainte très-légitime des méprises sur la valeur du papier à escompter ; l'embarras, la dépense du transport de l'argent même d'un quartier à l'autre de la ville ; l'éveil que ce transport peut donner aux voleurs ; le travail et les risques qu'entraîneraient, dans les grandes maisons de commerce, la manutention d'une caisse très-considérable, et les perpétuels mouvemens du numéraire métallique, ont fait naître *les Banques*.

Et quoi qu'on en puisse dire, elles sont

chez une nation commerçante et manufacturière, une des plus précieuses institutions qu'on puisse faire, protéger, respecter, soutenir.

Il y en a de deux espèces :

Les Banques de dépôt,

Et les Banques d'escompte.

Quelques-unes réunissent les deux qualités, et doivent participer alors des deux constitutions.

Les premières, à la tête desquelles il faut placer la Banque d'Amsterdam, ont pris naissance dans les petits pays très-commerçans où les monnaies de tous les autres abondent. On y dépose ces monnaies, ou des matières d'or et d'argent, soit ouvrées, soit en lingots ; la Banque les reçoit sur leur pied de fin, les traduit en argent de Banque, et en crédite le propriétaire, qui transfère le tout ou partie de cette propriété, selon les payemens qu'il peut avoir à faire. L'utilité de ces sortes de Banques est premièrement de fournir au Public un élément commun pour ses conventions, d'après lequel on épargne dans la plupart des affaires le tems et la peine de vérifier le poids et le titre des diverses monnaies ; secondement, d'éviter les fraix de transport de l'argent, ainsi que le danger des vols qui pourraient avoir lieu sur

les routes ou dans les caisses particulières.— Ordinairement elles n'émettent point de billets ; on n'opère avec elles que par comptes courans, reviremens et mandats.

A moins de violence ou d'infidélité, ces Banques ne peuvent jamais manquer à leurs engagemens, ni en suspendre l'exécution. Premièrement, parce qu'elles se font toujours donner, ne fût-ce que pour leurs fraix, un peu plus de valeur qu'elles ne s'obligent à en rendre ; secondement, parce qu'elles doivent toujours conserver le dépôt en nature, de sorte que le mandat des dépositaires doit toujours avoir dans les caves de la Banque son gage à retirer ou transmettre à volonté. Mais le trésor peut être volé, au moins en partie ; et les voleurs peuvent à l'instant disposer de leur proie.

Il y en a eu quelques exemples.

Les Banques d'escompte qui, au premier aspect, n'inspirent pas autant de confiance, en méritent donc encore davantage.

Le gage de leurs billets n'est pas seulement borné, comme le trésor des Banques de dépôt, à ce qu'on peut leur redemander ; il est toujours fort supérieur à leurs engagemens.

Ces Banques ne délivrent aucun billet que pour les escomptes qu'elles font. C'est ce

qu'on peut vérifier chez elles à tous les instans : ce qui est constaté tous les soirs par leur balance.

Elles ont en contre-valeur de ces billets tous les effets qu'elles ont escomptés, qui sont dans leur portefeuille, *qui ne pourraient en être soustraits avec profit pour les voleurs*, et dont les échéances arrivent tous les jours.

Ces effets escomptés et déposés au portefeuille jusqu'à leur recouvrement, sont par leur nature d'une valeur supérieure à celle des billets de toute la prime d'escompte que la Banque a retenue. Ils sont en général choisis avec sévérité ; on ne les admet que revêtus de plusieurs signatures ; et pour couvrir les pertes inévitables sur un petit nombre d'entre eux, la Banque a la totalité du capital de ses actionnaires, dont une partie au moins doit être constamment en numéraire dans sa caisse, afin de faire honneur aux billets lorsqu'on en demande le remboursement.

Ainsi le portefeuille d'une Banque d'escompte, et ses billets émis auxquels il fournit un gage excédent, sont en outre *assurés* par la totalité de son capital.

Une Banque de ce genre est donc une entreprise dont les instituteurs disent aux Actionnaires :

" Voulez-vous placer votre argent dans
" l'escompte des lettres-de-change ou autres
" billets de commerce, ne le faites point iso-
" lément; vous pourriez vous tromper ou
" être trompés sur leur solidité. Unissons-
" nous, choisissons pour régens, pour conseils,
" ceux d'entre nous qui sont le plus au cou-
" rant des affaires, qui peuvent le moins être
" induits en erreur sur la solvabilité des de-
" mandeurs d'escompte, et prescrivons-leur
" des règles de prudence dont vous ferez sur-
" veiller l'exécution par des censeurs, aussi
" de votre choix, qui vous rendront fréquem-
" ment un compte public.

" Ces précautions feront qu'il ne pourra y
" avoir que très-peu des effets que nous au-
" rons escomptés qui donnent de la perte.
" Notre danger sera le moindre qu'on puisse
" courir dans le commerce d'escompte.

" Il en résultera qu'on aura confiance en
" nous, et qu'on regardera nos promesses de
" payer comme plus solides que toute autre
" promesse; et l'on aura raison.

" Par l'effet de cette confiance méritée,
" nous n'aurons pas besoin de faire nos es-
" comptes en argent, nous pourrons escompter
" *en nos promesses*; et pour qu'elles équivail-
" lent l'argent, nous les ferons *à vue*. Ainsi
" nous pourrons dire que *notre papier vaut*

" *argent*. Il le vaudra en effet tant qu'au
" moment même où il aura été reçu, on
" pourra venir l'échanger contre argent à
" notre caisse.

" Mais tout le monde n'y viendra pas à la
" fois. Le papier est plus facile à transpor-
" ter que l'argent, ce qui convient à tous les
" porteurs; et il peut être transporté, serré,
" conservé *en secret*, ce qui convient à la plu-
" part des capitalistes.

" Nous ne serons donc pas obligés de con-
" server en argent la valeur de tous les billets
" que nous émettrons, ou de borner nos es-
" comptes à la somme de notre capital.

" Nos escomptes seront garantis par les
" effets escomptés; et le paiement *à vue* de
" nos billets le sera par une somme d'argent
" suffisante pour en acquitter la portion que
" l'on pourra nous présenter, celle qui ne
" demeurera pas en stagnation chez les thé-
" sauriseurs, en fonds de caisse chez les par-
" ticuliers, ou en circulation entre ces caisses
" diverses.

" Ainsi nous pourrons escompter sans au-
" cun risque, pour nous ni pour personne,
" avec une sécurité générale et parfaite, des
" effets d'une valeur beaucoup plus grande
" que celle de notre capital, peut-être dou-
" ble, peut-être triple.

" Vous voyez que, touchant par nos es-
" comptes l'intérêt d'un capital plus fort que
" celui que nous aurons réellement déboursé,
" et l'ayant fait avec justice, puisque nos bil-
" lets auront bien tenu lieu d'argent à ceux
" qui les auront reçus, nous pourrons établir
" le taux de nos escomptes au plus bas, au-
" dessous de celui des fonds publics, de
" celui qu'exigent les autres escompteurs,
" de celui que coûtent les capitaux prêtés de
" citoyen à citoyen, peut-être au niveau de
" celui des prêts sur hypothèque ou des
" placemens en acquisition de biens-fonds.
" Nous le pourrons sans cesser de faire de
" grands bénéfices.

" Nous joindrons à l'avantage de nous en-
" richir, le plaisir réel et l'honneur véritable
" d'avoir fait baisser l'intérêt de l'argent ou
" des capitaux, et d'avoir fourni le plus im-
" portant encouragement à l'établissement
" des manufactures et des fabriques, et
" à toutes les entreprises utiles de com-
" merce."

Ce prospectus de toutes les Banques d'escompte n'est point trompeur. Ce qu'elles disent ou peuvent dire à leur propre louange n'est pas illusoire.

Il est très-vrai que le bien qu'elles font au commerce et aux fabriques, en faisant baisser

l'intérêt de l'argent dans les villes où elles sont établies, et dans les provinces auxquelles les capitalistes de ces villes accordent du crédit; en facilitant l'extension de ce crédit; en rendant possibles mille travaux qui sans crédit ne pourraient avoir lieu; et en prévenant les faillites que des événemens imprévus amèneraient sans le secours d'un escompte à prix modéré, est infiniment plus avantageux à la société que ne peut être funeste la *déconvenue* de quelques entreprises imprudentes qui auront de même usé et auront peut-être abusé de ce crédit.

Les Banques, le crédit qu'elles accordent et qu'elles mettent au rabais, produisent le moyen de salarier le travail, font naître par lui une richesse présente, en engageant la richesse future et lui donnant une puissance anticipée. C'est une très-belle combinaison sociale.

Les Banques d'escompte, et en général le crédit des particuliers solvables, ont une autre utilité qui n'est point assez remarquée, et qui sera peut-être encore méconnue après ce que nous devons en dire. C'est de rendre l'argent monnayé moins nécessaire, et de renvoyer à d'autres usages plus productifs les métaux précieux, dont chez les nations pauvres une masse énorme reste comme un sim-

ple instrument, comme un capital mort qu'on ne peut ni prêter, ni placer, ni employer à des jouissances, et n'a d'autre usage que celui de solder par une circulation lente et peu fructueuse les transactions bornées d'un commerce que la confiance n'anime pas, et qui n'en est pas digne.

Quand il n'y a dans un pays que peu de citoyens riches, et presque point de sociétés ou d'établissemens dont les *promesses de payer* paraissent bonnes, il faut toujours y avoir l'argent à la main. Et comme l'argent est un métal qu'on ne peut se procurer qu'en l'achetant chèrement, au comptant, c'est-à-dire, en marchandises réelles, il ne saurait y avoir chez les nations *besoigneuses d'argent* (parce que les autres richesses leur manquent) que peu de négocians ou de marchands qui soient parvenus à en acquérir assez pour payer ainsi leurs achats sans attendre leurs reventes. Il n'y a donc alors que fort peu d'intermédiaires entre les premiers producteurs et les consommateurs; et par conséquent qu'un faible commerce et qu'une agriculture languissante, puisqu'elle reste dénuée des moyens de conduire ses denrées au débit. On ne peut ni envoyer rien vendre au loin, ni en faire rien venir. Les consommations demeurent locales. Personne ne se contentant de *pro-*

messes, et très-peu de personnes pouvant en faire dont le gage soit connu, les grands magasins ne peuvent se former, égaliser les prix, arrêter leurs oscillations, assurer les secours réciproques. L'intempérie des saisons amène toujours les disettes. Et cependant on a beaucoup plus d'argent effectif, parce qu'il en faut davantage que chez les peuples où les métaux sont suppléés par des promesses d'hommes à qui l'on sait dans leurs richesses renaissantes les moyens d'y faire honneur, et par des Banques à qui leur sage constitution assure la même faculté à peu de fraix.

Ainsi quand les richesses s'accroissent, lorsqu'elles fondent et justifient la confiance; lorsqu'on peut regarder beaucoup de *promesses écrites de payement*, comme un payement réel, parce qu'on a une grande certitude morale qu'elles seront acquittées à leur échéance; lorsqu'on en peut avancer le payement par l'escompte, et que l'escompte peut être étendu par des billets *à vue*, reposant sur un gage suffisant, la circulation, le commerce, les travaux augmentent, et l'argent s'en retire.

C'est un fait que le raisonnement indique, et que l'expérience prouve. L'Angleterre, qui est le pays où il y a le plus d'hommes

opulens, le plus de richesses mobiliaires en magasins de marchandises et en établissemens de fabriques, et qui outre sa Banque nationale a aussi le plus de Banques particulières, est dans le monde entier le pays où il y a *proportionnellement*, et peut-être même en réalité, le moins d'argent monnayé, parce qu'une multitude de bons engagemens en tiennent lieu pour les transactions du commerce. Elle est même un de ceux où l'on en voit le moins en meubles et en bijoux, où il est généralement remplacé par le plaqué. On n'y aime point à garder des capitaux oisifs, et l'on y évite autant qu'on le peut d'opérer la circulation par une matière coûteuse ; on y sait qu'elle marche plus utilement, plus rapidement, avec une sûreté presque égale, par des *promesses* sur lesquelles on a de fortes raisons de compter.

L'argent, en pareil cas, n'étant plus retenu par les besoins de la circulation, qui s'exécute sans lui mieux qu'avec lui, devient une richesse libre et disponible. A mesure qu'il abandonne un service que l'on est parvenu à faire à meilleur marché, il se partage entre deux emplois. Une partie en reste dans le très-petit commerce de détail, qui lui-même est animé par les succès du grand commerce. L'autre passe en achats d'objets divers de

jouissance directe et réelle, la plupart achetés de l'étranger.

Dans l'Inde, au contraire, la quantité d'or et d'argent est énorme, et toujours insuffisante. L'Europe et l'Amérique y en versent sans cesse, et l'on n'en trouve jamais assez, et le taux de l'intérêt est très-haut, parce qu'il y faut dans la plupart des transactions la présence, souvent l'avance du métal. On ne s'y sert presque point de *promesses*, à l'exécution desquelles on ne se fierait pas, le peuple laborieux y étant très-pauvre, et les riches à la fois iniques et puissans.

Ce fait incontestable, que l'Angleterre est de toutes les parties civilisées du monde celle où il y a le moins de monnaie, et même de métaux précieux, dément d'une manière irrésistible les tableaux de douanes d'où les calculateurs et les observateurs peu attentifs inféreraient que la nation anglaise pompe l'argent de toutes les autres nations. Si elle en pompe beaucoup, il est clair qu'elle le leur rend, puisqu'il ne lui reste pas.

Mais cette retraite de l'argent et son supplément en papier de Commerce ou de Banque, qui ont d'ailleurs tant d'avantages, y joignent quelques inconvéniens assez graves.

Les voici.

La circulation, excitée par la multitude des affaires, employant dans l'état ordinaire et naturel une grande masse de billets, il arrive, lorsque les affaires sont ralenties par des événemens politiques, par la guerre, par des prohibitions de commerce, que cette masse de billets excède ce qu'en exigent les besoins d'une circulation devenue moins active.

Or, il est aussi impossible de maintenir en émission plus de billets *à vue* que le Public n'en a besoin, qu'il est impossible de faire absorber à une éponge plus d'eau qu'elle n'en peut contenir. L'argent lui-même, quand il y en a plus que la circulation n'en peut employer et que la richesse n'en peut *capitaliser*, s'écoule et retourne au dehors s'échanger contre des richesses plus usuelles. A plus forte raison les billets en font-ils autant : et comme ils n'ont de circulation qu'autour des Banques dont ils émanent, on commence par les réaliser en argent, qui est bien reçu par-tout, et que l'on envoie où l'on veut chercher d'autres jouissances.

Ainsi dès qu'il y a des billets superflus, ils sont reportés à la Banque pour y être payés *à vue*, en argent, selon ses promesses.— Et si l'affluence devient générale, il doit être impossible à la Banque d'y satisfaire ; car une Banque ne ferait aucun profit,

elle serait en perte de tous ses fraix, et par conséquent il n'en existerait aucune, si elles étaient obligées de conserver en caisse une somme égale à celle de leurs billets émis. Il suffit que ces billets aient *un gage* dans le portefeuille, et un *sur-gage*, une *assurance* dans le capital de la Banque et son argent de Caisse.

Si donc l'émission des billets a été plus forte que ne l'auraient demandé les besoins de la circulation, et si la Banque, en ce cas, néglige de restreindre ses escomptes jusqu'à ce que la surabondance soit absorbée, pour peu qu'il s'y mêle de la crainte et qu'un grand nombre de personnes veuillent être payées à la fois, il est clair qu'il peut arriver que les écus de réserve de la Banque ne puissent pas y suffire. L'empressement alors redouble, en raison de ce que la difficulté d'y faire honneur se manifeste. Il dégénère en une sorte de terreur.

Ce n'est pas qu'il puisse y avoir rien à perdre avec une Banque dont le portefeuille égale ou plutôt surpasse les billets, et qui a de plus une forte somme d'argent avec d'autres propriétés. Ce n'est pas non plus que pour se remettre au courant la Banque n'ait à compter sur le recouvrement journalier des effets qu'elle a reçus à l'escompte. Mais c'est une

des raisons pour lesquelles une Banque ne doit escompter qu'à court terme, afin que ce qu'elle aurait émis de billets de trop puisse rentrer promptement. C'est encore pourquoi elle ne doit escompter que des effets au paiement desquels elle puisse contraindre ses débiteurs ; car elle a besoin, sur-tout dans les momens de crise, que son portefeuille se réalise vîte et avec sûreté.

Avertie de l'excès de ses escomptes par la présentation de ses billets à sa Caisse, elle doit prévoir aussi que tant qu'elle en aura dehors plus que n'en demandent les affaires restreintes et la circulation ralentie, ses recouvremens ne se feront qu'en son propre papier, et qu'on la paiera uniquement en ses billets. Ils sont retirés ; c'est le seul bien. Ce bien même ne peut être efficace qu'autant que l'on diminue les escomptes. Car si l'on continuait d'escompter des sommes égales, si l'on émettait de nouveau tous les billets qui rentrent, la navette serait perpétuelle, l'engorgement ne finirait point, l'opinion s'exaspérerait de plus en plus contre la Banque.

D'un autre côté, la diminution trop rapide des escomptes occasionnerait beaucoup de faillites ruineuses pour le commerce en général, et qui affaibliraient la valeur du portefeuille de la Banque elle-même.

Il faut donc prendre un milieu, adoucir la pente, amortir autant qu'on peut la secousse, marcher par une sorte de diagonale. Les premiers recouvremens n'apportant que des *billets*, ne donnent pas un écu pour solder *à vue* la multitude d'autres billets qui se présentent à la Caisse, et dont le public demande le remboursement qu'il a droit d'exiger.

Aussi long-tems que ce remboursement ne peut pas être fait à bureaux ouverts, à tout venant, et qu'on voit la Banque obligée d'y mettre de la lenteur, il devient inévitable qu'il y ait *un cours* entre l'argent et les billets. Ce cours, ou la préférence qu'on donne à l'argent, ne s'exprime d'abord que par la foule aux portes de la Banque ; la peine, la fatigue, la dépense de cette foule, se traduisent ensuite en *une prime* calculée. On achète l'argent, ou plutôt *on vend le billet* à perte, car l'argent a gardé son prix, ce sont les billets qui ont cessé d'avoir le leur : et cela était inévitable.

Quelque solide que soit et puisse être le *double gage* sur lequel les billets reposent, ils n'ont réellement plus toute la valeur qu'exprimait leur nom, puisque, de fait, ils ont perdu leur belle propriété d'être *payables* A VUE, et qu'ils sont devenus un effet dont l'ex-

cellence au fond n'empêche pas l'échéance d'être indéterminée. Ils doivent donc supporter un escompte à raison du retard; et cet escompte doit être grossi par *une prime* proportionnée à l'incertitude où l'on est de la durée de ce retard. Deux capitaux de la même somme, dont l'un payable comptant, et l'autre payable à terme, et ce qui est bien pis, à terme inconnu, même quand on peut présumer que ce terme sera prochain, ne sauraient avoir la même valeur. Le billet ne pourra reprendre cette valeur originaire dont il a joui, égale à celle de l'argent, et même supérieure à cause de son petit volume, qu'au moment où les paiemens seront rouverts.

Alors la commodité qu'offrent les billets pour conserver de grosses sommes en peu de place, et les porter avec soi secrètement, sans fatigue, fait de nouveau préférer à l'argent les billets, dans lesquels on a repris une juste confiance, parce qu'ils ont repris eux-mêmes leur précieuse et fondamentale qualité de pouvoir être *payés* A VUE comme auparavant.

Alors la Banque est relevée; l'ordre naturel est rétabli. Le belier est sorti de l'eau en secouant sa laine: il aurait mieux valu qu'il n'y fût pas tombé.

Peut-on éviter ces crises dans les Banques d'escompte?

On peut au moins les rendre rares, courtes, de peu de danger pour le commerce de la Nation, pour celui de la place où les Banques ont leur domicile. Nous espérons que la Chambre de Commerce en indiquera les meilleurs moyens.

Mais afin que le public cesse de porter trop loin son mécontentement, il est très-nécessaire qu'en même tems qu'il sera bien instruit qu'on ne peut avoir rien à perdre avec une Banque dont le portefeuille vaut au moins les billets, et qui a en sus son capital pour répondre des erreurs qu'elle aurait pu commettre dans quelques-uns de ses escomptes, chacun sache aussi qu'aucune Banque d'escompte ne saurait être entièrement sûre de ne jamais éprouver un engorgement, de n'être jamais réduite à tirer ses paiemens en longueur pendant quelques jours.

Nous avons eu à Paris, en vingt-deux ans, cinq exemples de cet accident, dont aucun n'aurait eu lieu si l'on eût adopté quelques mesures préliminaires de sagesse.

Les quatre premiers ont été très-passagers, et n'ont point eu de conséquence fâcheuse. Il n'est pas inutile d'en tracer l'histoire en peu de mots; car rien n'éclaire aussi par-

faitement sur les principes que l'observation des faits.

Ils montreront combien le public aurait tort de craindre quelque perte sur son capital dans le remboursement des billets émis par les Banques d'escompte ; et aussi, combien leurs administrateurs seraient imprudens de craindre trop peu les suspensions ou les ralentissemens de paiement, propres à décrier l'utile institution qu'ils ont à régir.

CHAPITRE III.

Histoire succincte des quatre premières crises éprouvées à Paris par les Banques d'escompte.

Au commencement d'Octobre 1783, la Caisse d'Escompte vit sa porte encombrée d'une foule de demandeurs, que le Gouvernement crut ameutée par une intrigue.

Le projet de M. d'*Ormesson* pour résilier le bail des Fermes générales, et y substituer une Régie, avait percé ; et peut avoir eu part à cette petite commotion qu'excita le bruit répandu que la Caisse rendait au Trésor royal des services, et en promettait de plus grands pour faciliter une opération de finance.

Il est difficile de savoir au juste combien elle en avait rendus directement ou indirectement. Quelques personnes avaient fait escompter des billets des Fermes et des rescriptions dont les échéances n'excédaient pas celles des lettres-de-change admises à l'escompte. On ne les distinguait point alors des autres effets négociables ; mais on croit savoir qu'il n'y en avait pas pour plus de *quinze millions*.

La somme des billets en émission était alors de . . . . . 44,724,000*l.*
dont environ trente millions pour le véritable commerce.

Les effets de toute nature en porte-feuille, se montaient à	47,700,000	57,821,700
Il y avait à la caisse, tant en écus, ou louis, qu'en autres matières d'or et d'argent	4,121,700	
Et en capital déposé au Trésor public .	6,000,000	

Excès de gage pour les billets . 13,097,700*l.*

M. Le Noir, Lieutenant de Police, fut char-

gé de constater cet état de situation, et d'en dresser procès-verbal.

Dans les deux jours que dura la crise, plus de *dix-sept cent mille francs* de billets furent retirés par le simple événement des échéances.

Il ne restait plus à la clôture du procès-verbal, que pour *quarante-trois millions* de billets dehors. Ainsi le Magistrat put certifier que la Caisse avait *quinze millions* au-delà de ce qui était nécessaire à l'acquittement de ses billets.

Il n'en fallut pas davantage pour tranquilliser l'opinion, et l'orage dura si peu que le billet n'eut pas le tems de prendre un cours défavorable.

En 1787, le mal fut plus sérieux, il avait plus de fondement; mais il n'eut cependant pas de suites plus graves.

On avait porté le capital de la Caisse d'Escompte à *cent millions*, dont elle en avait prêté *soixante-quatre* au Gouvernement, qui lui en devait déjà *six*, et lui donna la contre-valeur du tout en *annuités*. C'était, dans le vrai, un emprunt de *soixante-quatre millions* que le Gouvernement avait fait au Public sous le nom de la Caisse d'Escompte: obligeant d'ailleurs ses actionnaires à porter, pour le service de la place, jusqu'à *trente millions* leur capital, qui n'avait précédemment

été que de *douze*; mais qui était accru de quelques bénéfices accumulés.

On était généralement et justement mécontent du ministère de l'Archevêque de Sens, qui ne joignait à beaucoup d'*entreprenance* que très-peu de courage; qui ne manquant pas d'idées, n'y mettait aucune suite, et qui était entièrement dénué de prévoyance.

Il avait voulu établir des *billets du Trésor royal*, et payer avec eux la moitié des dépenses.

On fut effrayé du mot *Billet* et de la chose. On vint avec empressement demander à la Caisse d'Escompte de payer *ses billets*.

Elle en avait alors, le 23 Août, pour *quatre-vingt millions* en émission, dont *quarante-trois millions* pour escompte d'effets de commerce, et *trente-sept* délivrés sur gage d'anticipations du Gouvernement.

Elle avait en monnaie d'or et d'argent	13,720,000*l.*
Et en portefeuille, le Gouvernement ayant donné plus de gages qu'il n'avait reçu de billets . .	101,556,000
Plus son capital en annuités, de	70,000,000
TOTAL . . .	185,276,000*l.*

Ainsi, son *avoir* était plus que double de son *débet*, même en considérant, comme il

était juste, la restitution qui devait être faite au Gouvernement de l'excédent de son gage.

Aucune caisse ne peut être dans une plus belle situation.—Cependant il est clair que les *treize millions sept cent vingt mille francs* de numéraire, joints au recouvrement des *quarante-trois millions* dus par le commerce, n'auraient pu acquitter les *quatre-vingt millions* de billets de la caisse, s'il eût été possible que le Gouvernement ne fît honneur ni à ses anticipations, ni à ses annuités; et on le voyait commencer par un très-mauvais pas, en annonçant qu'il ne paierait que la moitié en argent, et l'autre en billets du Trésor.

La moitié en argent aurait cependant suffi et au-delà, même avec *vingt-sept millions* d'excédent, pour achever de retirer les billets de caisse, sans compter les *billets du Trésor*, qui auraient bien eu encore quelque valeur. Mais en pareille matière, la garantie de la peur est presque aussi importante que celle du danger. Ainsi la simple exposition du bilan aurait pu être moins imposante que la première fois pour arrêter la réalisation des billets, et les *treize millions* d'écus auraient été bientôt épuisés.

La Caisse imagina de payer ses billets en effets mêmes de son portefeuille, échéant le

lendemain ou le surlendemain, sur les différens Banquiers de Paris dont elle les avait reçus à l'escompte. Ces Banquiers ne les payèrent, sauf les *appoints*, qu'en billets de la Caisse elle-même: personne n'en était plus avancé. L'expédient fut trouvé ridicule. L'archevêque, de son propre mouvement, donna un arrêt de surséance qui devait porter le discrédit au comble.

Mais M. *Necker* fut rappelé. Sa renommée calma tous les esprits. Il emprunta bien plus que tous ses prédécesseurs à la Caisse d'Escompte, et le Public ne s'en inquiéta point, ce qui tenait à la haute opinion qu'on avait de son exactitude dans les paiemens: opinion qu'il est si intéressant aux Gouvernemens de conserver; et qui peut seule expliquer comment les billets de la Banque d'Angleterre, devenus *monnaie forcée* depuis si long-tems, et n'ayant pour les trois quarts d'autre gage que des effets publics, la plupart en dette flottante, ne perdent néanmoins que *quatre* pour *cent*, et les perdent même d'une manière dont la Nation et l'Europe ne s'aperçoivent qu'à peine.

En l'an VI, le 27 brumaire, on vola *deux millions cinq cent mille francs* à la Caisse des Comptes courans.

L'opinion publique se donna carrière sur les auteurs auxquels elle attribuait ce crime.

Il y avait au moins une grande violation de ses devoirs, et l'abus le plus répréhensible de la part du Directeur général de cette caisse; quoiqu'il ne soit pas impossible que lui-même ait été trompé dans sa confiance imprudente, car il est demeuré pauvre et l'est encore. Mais un dépositaire, un Directeur de Caisse, qui dispose des fonds remis à sa garde, que ce soit pour les prendre lui-même, ou pour les laisser prendre, ou pour les prêter, est toujours presque également coupable.

Quel que fût le véritable voleur, les billets en émission, accrus par l'effet de ce délit même, se trouvèrent monter à 16,500,000f.

Le portefeuille ne leur donnait de gage apparent que 13,247,000f. et l'on craignait qu'il n'en fallût défalquer de fortes sommes, dont le Directeur général avait accordé l'escompte à des maisons qui faillirent.

Cependant il y eut contre lui et sur elles des reprises qui réduisirent la perte des recouvremens à un

peu plus de 200,000f. Le portefeuille valait donc et valut net	13,000,000	18,000,000f.
Outre le portefeuille, la caisse avait en numéraire disponible	4,060,000	
En numéraire engagé à ses comptes courans, 1,512,000f.	*Mémoire.*	
Et le surplus de son capital	940,000	

Ainsi elle pouvait payer; mais la peur la prit. Elle fit afficher sa suspension.

Heureusement pour elle, ainsi que pour la place, plusieurs de ses Actionnaires et de ses Administrateurs étaient des hommes d'esprit et de sens. Ils montrèrent aux autres d'abord que la chose couvrirait la chose, et qu'il ne fallait donc pas perdre la tête.

Ensuite que leur Compagnie n'étant sous la protection d'aucune loi particulière, la solidarité de ses Actionnaires serait prononcée conformément à la loi générale, et qu'il serait beaucoup plus honorable pour eux, bien plus favorable dans l'opinion, de la déclarer eux-

mêmes, comme par un mouvement spontané de leur loyauté et de leur volonté;

Enfin, que cet acte rapide de zèle et de bonnefoi releverait leur crédit, rétablirait la confiance dans leur caisse et en conserverait la très-avantageuse existence avec laquelle, si leur établissement durait, ils pourraient réparer leur perte.

Tout ce qu'ils avaient prédit arriva.

Leur déclaration de solidarité dissipa la foule.

Ils payèrent dès le lendemain à bureaux ouverts.

Leurs billets n'éprouvèrent aucune perte.

Et dans le cours d'une année que leur Société continua de subsister, avant d'être fondue dans la Banque de France, ils avaient regagné environ le quart de ce que l'infidélité de leur principal agent leur avait pris ou laissé prendre.

En messidor de l'an X, la Caisse d'escompte du commerce fut aussi volée par un de ses directeurs de près de *huit cent mille francs;* mais elle avait encore, outre son portefeuille, un gage plus que suffisant en écus et un surgage en immeubles. La Banque de France l'a un peu aidée. Ses paiemens n'ont été ni suspendus, ni ralentis. Ses billets n'ont rien perdu.

Ces quatre exemples prouvent ce que nous avions établi, qu'une Banque d'escompte, dont le portefeuille offre un premier gage à ses billets, qui a un capital de quelque valeur, et dont les escomptes sont dirigés avec quelque prudence, ne peut jamais causer de perte, sur leur capital, aux porteurs de ses billets, et ne peut que très-difficilement être conduite au malheur de ne les pas rembourser à vue.

Il n'y a eu, sur les cinq secousses qu'ont éprouvé les Banques françaises, de malheur réel que l'événement bien plus prolongé dont la Banque de France vient de subir la triste influence.

On aurait pu le prévenir; mais il aurait fallu pour cela que les vérités qui seront exposées dans le chapitre suivant fussent généralement reconnues.

CHAPITRE IV.

De la véritable utilité dont les Banques peuvent être aux Gouvernemens; et de l'espèce de service qu'elles ne peuvent jamais leur rendre sans les exposer à un dommage beaucoup plus grand.

Les Gouvernemens ne peuvent pas emprunter avec avantage aux Banques. — Et ce-

pendant les Banques sont naturellement d'une grande utilité au crédit des Gouvernemens, en facilitant les emprunts quand elles n'y prennent aucune part, et en rendant leurs conditions beaucoup moins onéreuses.

Cela tient à l'influence des Banques sur ce qu'on appelle assez improprement *l'intérêt de l'argent*, c'est-à-dire sur le profit des *placemens* divers de *capitaux*, dont le plus grand nombre n'est point en argent, mais dont la valeur n'en est pas moins exprimée par des sommes d'argent, l'argent étant devenu le signe commun des valeurs.

On a cru, dans des tems d'ignorance encore peu éloignés, que l'intérêt de l'argent pouvait être réglé par des loix.

Mais le pouvoir de celles-ci ne s'étend à cet égard que sur les condamnations d'intérêt prononcées en justice ; et l'on n'a jamais pu éviter que, dans toutes les conventions sociales, il ne fût proportionné aux risques que l'on a cru avoir à courir pour la sûreté du capital.

Ainsi l'intérêt le plus bas a toujours été celui qu'on a retiré d'un capital placé en acquisitions de terres d'un produit à-peu-près certain, telles que les prés et les bois.

Les terres labourables, quand le commerce des grains n'est pas libre, et les vignes, devenues sujettes, dans le débit de leurs productions, à des impôts particuliers, sont achetées moins cher, c'est-à-dire, paraissent donner un plus fort intérêt. On veut, dans cet intérêt, le prix de l'incertitude où l'on demeure de ce que la récolte pourra être vendue.

Les maisons, qu'un incendie peut détruire, et dont la principale valeur ne dure qu'autant que le bâtiment, qui, même sans incendie, tombe à la fin par le seul laps du tems, se donnent à moindre prix.

Les fonds prêtés sur hypothèque le sont à un intérêt qui dépend en partie de la nature du bien qui leur est engagé, et encore plus de la facilité ou des difficultés que peut présenter la législation pour obtenir la délivrance de l'immeuble hypothéqué.

Dans le commerce, la proportion des bénéfices avec le capital se règle de même à raison du risque réel ou présumé.

L'intérêt de l'escompte, entre négocians, se détermine en proportion de la confiance inspirée par la personne de l'*escompté* et par le genre de ses affaires ; enfin par le danger auquel l'*escompteur* estime que pourra être exposé le capital qu'il débourse, et par l'appui que donnent les lois contre les débiteurs inexacts.

Cet intérêt de l'escompte baisse nécessaire-

ment quand il y a des Banques, parce que toute la somme de leurs billets est ajoutée aux capitaux destinés à l'escompte ; et parce que leur constitution leur fournit le moyen d'escompter à meilleur marché que personne : ce qui diminue la concurrence des demandes auprès des autres escompteurs, qui, dans la nécessité de fournir de l'argent *effectif*, ne peuvent pas faire des conditions aussi favorables.

Les intérêts à payer par les Gouvernemens sont ou des escomptes pour leurs anticipations, ou des rentes pour leurs dettes constituées, ou des *sur-taux* confondus avec le prix des fournitures dans leurs achats.

La dette constituée leur coûte toujours moins cher que la dette flottante ; et dans cette dernière, les anticipations qui donnent *gage*, moins que les crédits sur les marchés.

Mais quels que puissent être le respect qu'on leur porte, l'amour et la confiance qu'ils inspirent, il est physiquement et moralement impossible que le crédit qu'on leur fait, l'escompte qu'on exige d'eux, l'argent qu'on leur prête, ne soient constamment à plus haut prix que celui qu'on demande dans leur pays pour des services de la même nature aux négocians reconnus pour bien solvables ; car il

n'y a nul moyen d'ignorer qu'aucune autre volonté que la leur ne peut les contraindre à tenir leurs engagemens, et qu'ils sont eux-mêmes soumis à l'influence des événemens politiques. De sorte qu'étant obligés, comme tous les autres emprunteurs, de payer *l'assurance* du danger qu'ils peuvent donner ou laisser à courir, et ce danger étant ou paraissant plus grand à leur égard, ils ne sauraient éviter que l'assurance n'en soit plus chère.

Il faut pour que les intérêts qu'ils ont à payer se rapprochent, même sans pouvoir l'atteindre, du taux de ceux que produisent les escomptes du commerce, qu'ils parviennent à établir l'opinion que malgré leur autorité, et quoiqu'ils soient non-contraignables, ils payeront avec la même exactitude que les simples particuliers, les plus scrupuleux et les plus solides.

Cette opinion a besoin d'être appuyée par l'expérience. L'Angleterre, la Hollande, le Danemark, l'ancienne République de Venise, et maintenant les Etats-Unis d'Amérique, sont les seuls pays où cette expérience ait encore eu lieu. Elle est à présent l'unique soutien de la Grande-Bretagne.

Dans les autres Gouvernemens, une opinion semblable qui influerait si fortement sur toutes les dépenses de l'Etat, qui pourrait diminuer

d'un tiers toutes celles qui ne sont pas en salaires fixes, et augmenter sa puissance au moins *d'un sixième*, demanderait un tems fort long pour s'établir par la conduite que l'on tiendrait relativement aux dettes futures, si l'on ne commençait point par la justice rendue aux créances anciennes et subsistantes. Avec un pareil préliminaire, et sur-tout à l'époque d'un changement de ministre, un Gouvernement qui a bien constaté son énergie et la vigueur persévérante de ses volontés pourrait voir assez promptement le taux des intérêts qu'il paie n'excéder que fort peu celui des intérêts qui courent entre les particuliers, sans qu'il lui fût néanmoins possible d'empêcher que le plus fort de tous ne fût encore le sien, et le moindre celui de l'acquisition des prairies naturelles bien arrosées.

Tous ces taux différens de l'intérêt des capitaux gardent constamment *une proportion* très-regulière.—Et telle est sur ce point la justesse des calculs balancés de tous les capitalistes et de tous les demandeurs de capitaux, que l'intérêt ne peut hausser ni baisser dans aucune des parties de la chaîne sans apporter un changement proportionnel dans toutes les autres ; car chacun des prêteurs et des emprunteurs hausse ou baisse ses offres et ses prétentions en raison de ce qu'il voit

agir ses confrères des classes les plus voisines.

C'est en cela que les Banques d'escompte servent efficacement les Gouvernemens et la Société.

Nous avons montré dans le chapitre précédent, et rappelé dans celui-ci, comment l'escompte qu'elles font en leurs *billets*, qui remplissent la fonction d'argent, des billets de fabricans et de négocians convenablement endossés, procure aux capitaux encore à naître l'efficacité de ceux qui auraient déjà pris naissance, ce qui amène *la baisse de l'intérêt* dans toutes les opérations commerciales.

Il en résulte nécessairement une baisse *proportionnelle* dans les autres placemens de fonds, et partant aussi dans les emprunts, les fournitures, les anticipations, toutes les opérations financières des Gouvernemens.

On voit de là pourquoi cet effet si désirable est soumis à la condition que les Gouvernemens s'abstiennent d'emprunter eux-mêmes aux Banques.—Leur crédit étant malheureusement le plus faible de tous les crédits, et l'étant sur-tout quand ils n'ont pas encore pu le relever par quelque coup de force en faveur de leurs dettes exigibles, et par une parfaite exactitude pour celles qu'ils renouvellent tous les jours, ils ne peuvent l'allier à

aucun autre sans détruire ou affaiblir celui de la corporation ou de l'individu auxquels ils accordent ce dangereux honneur. Et comme aussitôt que l'on sait qu'une Banque prête à un Gouvernement, ou escompte ses effets, le crédit de cette Banque chancèle, il arrive nécessairement que tous les autres crédits renchérissent ; car on ne sait pas si la Banque pourra continuer d'accorder au commerce les secours accoutumés. Ainsi les prêteurs qui espèrent une moindre concurrence, resserrent leur argent ou exigent davantage des emprunteurs. Ceux-ci effrayés par la difficulté, offrent de plus gros intérêts. Et les Gouvernemens, que la nature des choses contraint à payer toujours l'argent plus cher que tout le monde, dès qu'ils ont fait passer leurs services par cette fausse route, voient baisser le cours de tous leurs effets, et ne peuvent placer leurs anticipations qu'avec une bien plus grande perte que celle qu'elles auraient subie, si l'échelle et le thermomètre de tous les crédits n'eussent pas éprouvé de dérangement.

Or les affaires des Gouvernemens étant immenses, toute perte sur leur crédit leur cause un préjudice énorme.

Ce préjudice ne se borne pas au renchérissement de leurs anticipations et de leurs mar-

chés. Leur crédit, après avoir ébranlé celui des Banques, ne peut baisser, et l'argent qu'ils achètent ou qu'ils louent, devenir à plus haut prix, sans que l'intérêt de l'argent et de tous les capitaux ne haussent dans toutes les autres transactions sociales. Les terres alors sont elles-mêmes moins recherchées, ou vendues moins cher à proportion de leur revenu, parce que le haussement général de l'intérêt fait trouver ailleurs des placemens dont le taux éblouit les capitalistes, et leur paraît plus profitable.

Mais presque tous les Gouvernemens ont des droits sur la mutation des propriétés, de la nature de ceux qu'on nomme en France droits *d'enregistrement*. L'intérêt ne peut baisser ou le prix des terres et des maisons s'affaiblir, sans que les droits sur tous les actes de vente ne baissent, puisque celles-ci se font à meilleur marché.—Ainsi le Trésor Public perd d'un côté, et très-considérablement, sur les fraix de ses services ; de l'autre, sur ses revenus.

Il n'y a donc en général rien de plus dangereux pour les Gouvernemens que la passagère, la fragile, la faible ressource que peuvent leur procurer les emprunts qu'ils font à leurs Banques.

Le dommage qui en résulte ne se borne

pas aux finances. Il s'étend sur tout le commerce, sur tous les rapports nationaux avec l'étranger. Le haussement général de l'intérêt renchérissant tous les travaux à raison des avances qui leur sont nécessaires, équivaut à une prime donnée dans tous les marchés aux productions de l'agriculture et de l'industrie étrangère. Il ajoute à leur importation permise ou en contrebande dans le pays où l'intérêt a haussé. Il affaiblit et quelquefois il arrête totalement l'exportation des denrées et des ouvrages de la Nation dans les autres pays.—L'état s'appauvrissant ainsi, les impositions indirectes rendent moins, et les contributions directes éprouvent des non-valeurs. On voit de là combien il est important de ne jamais oublier que la Banque étant une machine à procurer du crédit et à porter de l'économie dans le travail, rien n'est plus utile, ou pour mieux dire plus nécessaire, que de lui laisser tout son jeu ; et que c'est un des principaux intérêts des Gouvernemens, car les Gouvernemens sont les ordonnateurs des plus fortes dépenses ; ce sont eux qui, en tout pays, ont toujours le plus grand besoin de crédit ; ce sont eux encore qui recueillent sur le produit de tous les travaux le prix de la protection qu'ils leur donnent. Ainsi, le libre déploiement d'une ins-

titution qui favorise le travail et améliore le crédit sera toujours à leur avantage, son dérangement ou son renversement, au nombre de leurs malheurs.

Les prétendus secours donnés par les Banques aux Gouvernemens entraînent un autre mal très-affligeant.

Nous avons vu que l'émission des billets de banque a une borne naturelle, celle de la somme que la circulation peut en admettre.

La Banque établie pour les escomptes du commerce, et en ayant fait dans la liberté autant qu'on a pu lui en demander sur de bons effets, sans attirer le reflux vers sa caisse, ne saurait à l'improviste donner au Gouvernement un secours en billets, sans que ces derniers émis n'excèdent ce que la circulation en peut employer. Ne trouvant point à se placer dans les opérations de commerce, il est inévitable qu'on les rapporte de suite à sa caisse : ce qui épuise très-vîte ses fonds pécuniaires. La Banque à laquelle on a cru ne demander, qui a pu croire qu'elle ne donnait qu'un secours en papier, l'a donc aussi réellement fourni en argent que si l'on eût pris ses écus à sa caisse. Et elle a, de plus, donné l'éveil au public, imitateur inquiet, pour venir à l'envi réaliser les billets et hâter son épuisement.

Il lui devient alors impossible d'arrêter l'effroi, de diminuer la surabondance des billets, d'empêcher ceux-ci de perdre contre l'argent, ou de rétablir l'équilibre sans resserrer ses escomptes. Et il est également impossible qu'elle restreigne ses escomptes avec la rapidité qu'une telle circonstance paraît exiger, sans amener des faillites qui agravent le mal.

Nous ne disons ici que ce qu'une Banque d'escompte ne peut éviter en pareil cas. Nous nous sommes renfermés dans l'exposition des principes les plus généraux et les plus incontestables, *et nous avons peint, sans le vouloir, ce qui est en effet arrivé.*

Quand le fait et le principe sont d'accord, celui-ci est démontré, et l'autre n'a rien de surprenant.

CHAPITRE V.

Des causes de la crise qu'a éprouvée la Banque de France.

Le premier malheur de la Banque de France est qu'on ait cru, et qu'elle ait elle-même pensé qu'il y aurait quelque avantage qu'elle fût chargée du service des rentes.

Elle l'a été. C'est pour ce service qu'elle a commencé à émettre plus de billets que la

place de Paris ne pouvait en conserver dans les relations mutuelles de son commerce ; et que l'habitude de venir lui en rapporter pour environ trois cent mille francs tous les jours, ou pour deux ou trois millions par semaine s'est établie. Il a fallu dès-lors qu'elle songeât à tirer de l'argent en nature des départemens, afin que cet écoulement perpétuel ne l'épuisât point.

Elle ne pouvait empêcher que cet argent, venu des départemens pour une autre cause que la vente des marchandises de la capitale, manquât aux départemens d'où on l'avait tiré. Il y retournait bien vîte.

Les messageries étaient constamment chargées d'écus allant et venant : attrait pour les voleurs de diligences, fraix perdus, masse d'argent en route et réellement retranchée à la somme des capitaux utiles, à la circulation naturelle et véritable : rareté d'argent pour celle-ci.

Lorsqu'on lui a eu retiré le service des rentes, le niveau se serait rétabli.

Mais le Trésor public, en reprenant pour l'exécuter par lui-même ce service, qu'il serait à desirer qu'on pût diviser de manière à ne pas peser sur un mois plus que sur l'autre, le fait au contraire en un petit nombre de se-

maines, qui encore tombent aux époques de Mars et de Septembre, tems où l'agriculture a le plus besoin d'argent, et le tire naturellement de Paris avec une puissance qu'on ne peut balancer sans un grand effort et un plus grand dommage.

Cette opposition entre les paiemens du Trésor et les dépenses de l'agriculture a dû puissamment concourir à ce que l'équilibre une fois rompu entre les départemens et la capitale ne pût se rétablir, et donnât des deux parts lieu à des tiraillemens funestes.

Une seconde cause très-énergique a beaucoup accru le mal. Le service des anticipations a été confié à une association de Négocians et de Capitalistes, qui étaient en même tems fournisseurs principaux. Ils ont paru prendre les valeurs que leur donnoit le Gouvernement à un demi pour cent par mois. Et, comme ils étaient ainsi dépositaires des fonds mêmes avec lesquels on devait les payer, ils retrouvaient l'indemnité de ce faible escompte sur le bénéfice bien assuré de leurs fournitures, dont le paiement ne courait pour eux aucun danger.

La combinaison aurait été fort bonne, s'ils eussent eu en effet le pouvoir, ou le dessein de faire des avances et d'attendre leurs ren-

trées et leurs bénéfices du paiement des obligations et autres valeurs anticipées qu'ils avaient entre les mains.

Mais personne en France, ni ailleurs, n'avait les reins assez forts pour une si grande entreprise; et quand on les aurait eus, il était plus commode de les chercher dans la valeur même des effets qu'avait déposés le Gouvernement.

Deux moyens se présentaient.

Le plus simple, le plus naturel, aurait été de vendre les obligations: ce qui n'aurait laissé aucun embarras ultérieur au Gouvernement, et n'en aurait point donné du tout à la Banque. Mais comme il est dans la nature invincible des choses que le crédit d'un Gouvernement lui coûte plus cher que les autres crédits, il n'aurait été possible de vendre les obligations qu'à un prix qui aurait trahi leur véritable cours, et aurait démenti ce dont les négociateurs, et le Ministre peut-être, voulaient pouvoir se vanter, que les services étaient faits sur le pied d'un demi pour cent, auquel la Société des Fournisseurs avait offert de les réduire.

Au lieu de vendre les obligations, on imagina donc de les mettre en gage, d'emprunter sur elles.

La négociation était plus mystérieuse.

Elle paraissait faite de particulier à particulier. Le plus grand nombre des prêteurs ne se procurait les moyens de l'être, ou de le paraître, qu'en émettant les uns pour les autres des effets que la Banque escomptait : de sorte que, pour une forte partie de cette opération, elle était la véritable prêteuse.

On ouvrait aussi des crédits sur l'Etranger, qui se prévalait en retour sur Paris. La Banque escomptait encore ces traites de retour.

Mais toutes ces négociations et ces escomptes inattendus augmentaient beaucoup la somme des billets en circulation, et d'autant plus que l'on n'osait pas encore diminuer sensiblement les escomptes du véritable commerce, dont la langueur des affaires augmentait plutôt qu'elle ne diminuait les besoins.

Ainsi arrivait à pas gigantesques la surabondance des billets qui les appelle au remboursement.

La Banque ne se dissimulait point le péril. Elle forçait de moyens pour faire arriver de l'argent, qui retournait aussitôt dans les départemens : c'est-à-dire qui avec beaucoup de mouvemens et de fraix, ne faisait que paraître à Paris, et ne séjournait que dans les fourgons des diligences.

Peut-être n'avait-elle pas assez approfondi

les causes de ce reflux perpétuel de l'argent. Peut-être n'a-t-elle pas osé faire les représentations nécessaires au Gouvernement, qui naguères avait paru ne point rendre à son zèle pour le bien public une entière justice. Peut-être était-il trop tard pour que les mesures administratives les plus sages pussent apporter à l'engorgement qui se préparait un remède efficace.

La guerre continentale est survenue. Toute guerre nouvelle affaiblit du plus au moins le crédit, parce qu'elle augmente les dépenses. C'est alors que la faute d'avoir emprunté sur les obligations, au lieu de les vendre, s'est fait sentir. Il avait fallu livrer gage supérieur à la somme de l'emprunt, et la force de ce gage avait augmentée à mesure que les négociations s'étaient multipliées. On avait donné six pour cinq, cinq pour quatre, quatre pour trois, et jusqu'à trois pour deux en *sur-gage*. Les termes des emprunts n'étaient qu'à deux mois ; les échéances arrivaient chaque jour ; et les dépositaires, au lieu de renouveler, demandaient presque généralement qu'on les remboursât, ou menaçaient d'user de leur droit de vendre le gage.

Si on les eût laissé vendre, cette multitude d'obligations, offertes à la fois, les eût excessi-

vement avilies. Le Gouvernement aurait perdu peut-être la valeur entière de l'excédent du gage qu'il avait donné; il aurait perdu de plus, dans la même proportion, sur les obligations destinées au service courant. Il a fallu monter encore une nouvelle circulation pour retirer le gage, et la Banque n'aurait pu refuser d'escompter cette circulation sans exposer le service public et les affaires particulières à la plus effrayante secousse. Elle n'a pas osé non plus, et n'a pas dû refuser le gage sur lequel reposaient ces circulations en obligations très-bonnes par elles-mêmes, mais à plus long terme que les effets de commerce. Et quand elle s'est vue gênée, elle a été frappée de l'inconvénient et du danger de vendre elle-même les obligations qu'on lui avait confiées : seule ressource efficace qu'elle pût cependant envisager pour ne pas ralentir ses paiemens, ou pour les rouvrir.

Devenue agente du Gouvernement, elle a dû, en l'absence de l'Empereur, à qui dans sa rapide et glorieuse campagne on ne pouvait recourir, suivre l'avis provisoire du Ministre, qui a cru qu'il y aurait du danger à reprendre les paiemens avant que la rareté des billets, la plénitude de la Caisse au-delà de ce qu'elle a jamais été, et la présence de l'au-

torité suprême, donnassent contre tout nouvel accident une triple garantie.

Elle a donc attendu que la seule diminution des escomptes commerciaux, leur suspension presque totale, et les rentrées successives du portefeuille, eussent rendu les billets très-rares et les eussent remis au pair.

Le commerce a beaucoup souffert de cette longue attente, et de la privation de l'escompte. Il a eu un très-légitime sujet de se plaindre.

Mais le service public de l'Etat n'a point été interrompu. Les traites sur l'Etranger, nécessaires aux besoins des Armées ont été payées. Le Gouvernement n'a pu que rendre justice au zèle que lui ont montré personnellement les Régens de la Banque, jetés hors de leurs mesures de prudence et de leur route naturelle, par des circonstances dont ils ne pouvaient plus être responsables.

Le mécontentement qu'il a témoigné ne peut donc tomber que sur les malheurs trop réels que cet amas de circonstances a causés, et que sa sagesse est loin de méconnaître.

CHAPITRE VI.

Des funestes effets de cette crise.

Le Public, accoutumé à trouver de l'argent sans perte avec les billets, n'avait que très-peu d'autre monnaie au moment de la crise. Il avait fait de ses écus, que la circulation ne réclamait pas, l'usage qui lui avait paru le plus profitable.

Mais quand les écus lui sont redevenus nécessaires pour les appoints et pour toutes les dépenses courantes, il a fallu se les procurer en donnant à moindre valeur ces billets qu'on avait reçus pour leur valeur originaire; et tout cela est revenu pour le consommateur au même que si les dépenses étaient renchéries, puisqu'on n'avait plus que pour neuf cents francs de jouissance, avec un billet de mille francs qui avait bien coûté les mille francs à son propriétaire. Il n'en résultait pas le moindre avantage pour les vendeurs, qui ne recevaient que la valeur de leur marchandise. Ils éprouvaient même de la perte, parce qu'ils vendaient moins.

Cet effet a eu deux conséquences, dont la seconde pourra être assez durable.

Dès que les dépenses journalières deviennent plus fortes, ne fût-ce que nominalement et par le décri d'une principale monnaie (la monnaie principale et de fait était alors le billet), chaque famille devant toujours avoir en caisse, et sans aucun produit, le capital nécessaire pour la dépense d'une couple de semaines: ce capital mort et stagnant doit nécessairement être augmenté dans la proportion du haussement de prix des dépenses ou de la diminution de valeur de la monnaie. Il est retranché à tous les salaires des travaux productifs.

La crainte de voir revenir quelque chose de pareil ne s'efface pas aussitôt que le danger est passé; et l'habitude de conserver pour les dépenses courantes et celles imprévues, plus d'argent effectif dans *chaque caisse particulière*, en retient hors de la circulation une bien plus grosse somme qu'auparavant. Elle contribue à ce qu'on appelle *la rareté* de l'argent, ou à la difficulté de s'en procurer pour les opérations et les entreprises utiles.

La nécessité demi-volontaire où l'on s'est vu de recevoir dans le paiement des effets de commerce les billets de la Banque pour une valeur qu'ils n'avaient plus que nominale-

ment, et qu'on ne pouvait en trouver en argent, a favorisé les bruits que la crainte et la malveillance ont fait circuler de la prochaine introduction d'un papier monnaie.

Les Départemens et l'Etranger ont ajouté foi à ces bruits destitués de fondement, et les ont propagés.

Dans toutes les places qui avaient des recouvremens à faire sur Paris, le change a baissé jusqu'à *douze* pour *cent*, tant en raison de la perte réelle du billet que de l'appréhension d'une perte plus grande, ou de *l'assurance* qu'on a voulue contre le mal et contre la peur.

Le discrédit de Paris s'est étendu chez l'Etranger à un second discrédit qui a frappé la France entière. Son change a perdu de toutes parts. Le côté faible des opérations financières a été divulgué, et avec exagération. La terreur s'est accrue.

Les crédits particuliers se sont resserrés. La plupart d'entre eux ont été retirés entièrement.—Et de là ont éclaté beaucoup de faillites *prématurées*. Nous disons prématurées, car la plupart de ceux qui ont manqué étaient déjà considérablement au-dessous de leurs affaires. Mais la simultanéité et la précocité de leur désastre, n'en ont pas moins ajouté aux embarras du moment.

Les pertes causées par cet ébranlement général ont déterminé tous les gens raisonnables, et obligé plusieurs des autres, à s'imposer des privations; les consommations ont été restreintes. Le marchand, le fabriquant n'ont pu trouver à vendre; interruption de travaux, renvoi d'ouvriers, suspension de plusieurs manufactures; perte sur les capitaux consacrés à ces entreprises, et sur les revenus qu'elles auraient dû produire.

Plusieurs bonnes maisons, ayant un capital important, se sont tout-à-coup trouvées dans une très-grande anxiété vis-à-vis de leurs débiteurs, qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas payer, et de leurs marchandises, que personne ne voulait acheter. Elles auraient été forcées de suspendre aussi leurs paiemens, sans des secours extraordinaires, très-difficiles à se procurer.

Cet état de choses subsiste encore en partie. Il ne peut cesser tout-à-fait que par le rétablissement de la confiance; par les efforts que fera le Gouvernement pour acquitter l'arriéré et payer le courant; par les facilités données aux principales branches du commerce de la Nation, à toutes les communications, à toutes les circulations de denrées et de marchandises; par la paix, qui fait doublement bénir la victoire, qui rouvre les débouchés, qui

donne ou laisse à nos acheteurs les moyens de payer ce que nous avons à leur vendre.

CHAPITRE VII.

Comment prévenir tout événement semblable à celui qui vient de se passer à la Banque de France.

Les moyens préservatifs sont ceux qu'il faut prendre toujours.

Les moyens curatifs, ceux qui ne sont nécessaires que passagèrement, et autant que dure le mal, arrivé malgré les plus sages précautions.

Nous croyons avoir prouvé, par les principes et par l'expérience, qu'il serait nuisible au Gouvernement de rien emprunter désormais à la Banque, et de laisser croire qu'il pût en avoir l'intention.

Il nous paraît démontré que la Banque est essentiellement une institution propre à faire baisser l'intérêt de l'argent, quand elle est libre; ce qui tourne à l'avantage du Gouvernement, en baissant pareillement et proportionnellement le prix, les fraix de tous ses services: économie immense; en augmentant la

valeur des terres, principale source du produit des droits d'enregistrement; en favorisant le débit au dehors, de nos productions et de nos marchandises, et en facilitant, en accroissant ainsi le recouvrement de toutes les espèces de taxes ou de contributions.

Et qu'au contraire, dès qu'on la sait ou qu'on la croit mêlée dans les affaires publiques, l'incertitude des événemens, et la juste crainte que les escomptes du commerce ne soient diminués, fait *hausser l'intérêt* de l'argent: ce qui tarit les sources de la prospérité nationale et cause les plus grandes pertes au Gouvernement, qui est nécessairement obligé de faire un perpétuel usage du crédit de la Trésorerie, et pour des sommes si considérables.

Il ne reste donc aucun doute que la sagesse et le génie de l'Empereur n'interdisent à jamais toute opération de finance pour laquelle la Banque devrait directement ou indirectement faire des avances ou des escomptes.

Il ne voudra pas que son nom irrésistible, ni qu'aucun prétexte de service pour l'état, paraisse influencer un établissement qui est plus utile à l'état et au pnblic, en n'obéissant qu'aux règles de son institution.

Une de ces règles est de ne jamais escomp-

ter d'effets quelconques à long terme, à plus long terme que deux mois ; car il faut que dans le cas où quelque interruption de commerce rendrait surabondante la masse des billets émis, une diminution médiocre dans les sommes de l'escompte, et les rentrées du portefeuille, puissent remettre au courant avant que le fonds de réserve soit épuisé.

Ceci nous mène à une troisième précaution, qui regarde les Régens et les Censeurs ; c'est celle de resserrer l'escompte aussitôt que l'on s'aperçoit qu'il se présente à la Caisse plus de billets à réaliser en argent que de coutume. Car qu'est-ce à dire que ces demandes d'argent ? Qu'il y a sur la place plus de billets que les affaires du moment n'en exigent. Et comment y pourvoir ? En diminuant leur quantité par un retrait plus fort que l'émission nouvelle.

Si l'on est ainsi attentif au premier signe de surabondance ; si l'on modère le coursier dès qu'il s'emporte, on en sera presque toujours maître, et de légères pointes, à l'instant contenues, ne désarçonneront pas le cavalier.

Si l'on ajoute à ces mesures celle de rendre fréquemment compte au public, et de tenir les Actionnaires au courant de leurs intérêts, les porteurs de billets en pleine connaissance

des moyens qu'on aura d'y faire honneur, il est vraisemblable qu'il n'y aura que peu à craindre et que bien rarement.

Telles sont les règles générales dont il ne faut jamais s'écarter, dont il faut souvent convaincre la nation et les étrangers qu'on ne s'écarte pas.

Il deviendra presque impossible en les suivant avec exactitude que la Banque éprouve dans ses paiemens aucun retard ; car les causes de dérangement n'existeront pas, et la précaution de resserrer l'escompte dès que les demandes en remboursement deviendront plus fortes que de coutume, doit suffire pour retirer la surabondance qui ne résulterait que des révolutions dont le commerce est susceptible.

Mais après un mal réel dont beaucoup de gens ont souffert et qui a fait sur l'opinion publique une impression profonde, ce n'est point assez que de pourvoir au danger, il faut aussi garantir de la crainte.

Nous devons donc non-seulement nous permettre la supposition d'un accident, quelque peu vraisemblable qu'il puisse être, mais nous y livrer et présenter à la confiance de l'Europe, une garantie qui l'assure que les lettres-de-change sur Paris n'éprouveront jamais aucune perte, quel que puisse être le sort du billet de Banque.

Et dans le vrai, sommes-nous assez complètement certains qu'une guerre générale et subite, que de grandes et inopinées prohibitions de commerce, que des taxes imprévues sur les transports ou sur le transit qui ralentiraient la circulation, que des réglemens qui l'entraveraient, que des circonstances qui porteraient hors de Paris les dépenses qui se font ordinairement dans ses murs, et que la peur qu'exciteraient tant de maux, ne puissent pas mettre le commerce dans une stagnation presque totale, et rendre superflue une grande partie des billets qu'on y employait dans des tems plus paisibles? si bien que l'on vienne les rapporter à la caisse de la Banque et en demander le paiement *à vue*, de manière à effrayer sur le fonds de réserve, à faire retarder l'acquittement des billets, à les mettre pendant quelques jours en perte contre l'argent?

Il suffit que la chose ne soit pas physiquement impossible pour qu'on y doive songer.

Mais non pas pour que, dans la crainte d'un tel accident qui, si les mesures indiquées dans ce chapitre ont été prises, ne saurait avoir lieu qu'une fois au plus dans un siècle, ni durer plus d'une semaine, on doive se dévouer à un mal constant et général.

Plusieurs personnes frappées des inconvéniens de la surabondance même passagère

des billets, ont pensé qu'il fallait limiter la somme que la Banque en pourra émettre: tenir l'arbre nain pour qu'il donne moins de prise au vent. Nous ne partageons pas leur opinion.

La limitation de la somme des billets, à quelque point qu'on la réduisît, ne serait pas suffisante dans les tems où le commerce se resserre. Elle serait très-nuisible dans ceux où il s'anime, où il se déploie, où il est à désirer que la Banque ait, pour le crédit public et particulier, relativement à l'intérêt de l'argent et en faveur de l'agriculture, du commerce et des fabriques, toute l'utilité dont elle est susceptible.

La quantité de billets que la place exige est indéterminée et perpétuellement variable. Elle dépend de la multitude et de la force des affaires, qui ne demeurent jamais constamment au même degré d'activité ou d'étendue. Il en est comme de l'eau pompée par l'air atmosphérique; plus il est chaud et plus il en dissout et s'en incorpore. Au moindre refroidissement il ne peut plus la retenir, et il la laisse retomber en pluie.

La différence entre la somme de billets que Paris peut employer, selon qu'il y a gêne ou prospérité, peut s'élever ou s'abaisser dans la proportion d'un à trois. La Caisse d'Escompte

a tenu, pendant plusieurs années, plus de *cent millions* de billets en circulation ; et il n'y en avait pas un de trop, puisqu'on ne les lui rapportait point. La Banque de France n'en a pas aujourd'hui *quarante*, et n'en avait que *quatre-vingt-dix* quand on s'est mis à la presser pour les remboursemens. Les demandes ne se sont arrêtées que lorsqu'ils ont été réduits à *cinquante-quatre*.

Si l'on prenait un milieu, il laisserait encore trop de billets pour les tems d'inactivité, et leur retour à la caisse continuerait à s'effectuer. Dans les tems heureux, au contraire, la limite qu'on voudrait imposer à l'émission des billets, priverait une grande partie du commerce des avantages de l'escompte en banque, et l'obligerait à se rejeter vers les escompteurs particuliers, dont le taux est toujours plus élevé : ce qui hausserait l'intérêt de l'argent ou des capitaux, nuirait à toutes les opérations publiques et privées, arrêterait l'essor de l'industrie, causerait presque tous les maux que les banques ont pour objet de prévenir, priverait la Nation de presque tous les biens qu'elles peuvent faire. Il ne saurait donc y avoir sur les émissions qu'une seule règle ; mais elle est infaillible : se les permettre sans inquiétude, tant qu'elles n'amènent aucun *remou* ; les diminuer en restrei-

gnant l'escompte dès que le retour des billets, plus vif qu'à l'ordinaire, annonce et prouve qu'il y en a trop, et continuer ce resserrement jusqu'à ce que la demande soit rentrée dans l'ordre accoutumé.

De cette manière, l'argent de la place suffira perpétuellement à son service. Les billets ne manqueront point aux affaires et ne les excéderont pas ; et la quantité qui en demeurera d'elle-même en circulation sera pour le Gouvernement, pour les observateurs politiques et commerciaux, un très-bon thermomètre qui avertira des erreurs ou des malheurs à réparer, qui attestera le succès des bonnes opérations.

Le Gouvernement ayant déclaré sa volonté louable et ferme de ne plus employer pour ses services le ministère de la Banque et d'en protéger l'entière liberté ;

Aucun des effets escomptés n'étant à plus de deux mois ;

L'escompte étant resserré aussitôt que les demandes à la caisse excéderont le courant habituel ;

Et la confiance étant entretenue par des comptes fréquemment et publiquement rendus ;

Il n'arrivera peut-être jamais que l'équilibre ne soit pas rétabli avant que la réserve soit épuisée ; que les paiemens à bureaux ou-

verts soient dans le cas d'éprouver un ralentissement, et les billets de subir aucune perte.

Ils seront pour lors d'autant plus recherchés, qu'ils sont bien plus commodes pour la circulation, et que *vingt millions* de billets effectuent dans le même espace de tems plus de paiemens que *trente millions* d'écus.

Mais si toutes les causes de dérangement presque impossibles à supposer se réunissaient, frappaient à la fois sur la Banque, mettaient passagèrement ses billets en perte, comment empêcherait-on qu'il n'en résultât aucun affaiblissement dans le change, aucun mal pour les relations commerciales de Paris avec les autres places nationales ou étrangères ?

L'Empereur y a pourvu par deux mots très-simples et très-énergiques.—Il a déclaré que le billet était, comme il est de sa nature, un *effet de confiance*, que nul ne peut être obligé de le recevoir en paiement. Qu'arrivera-t-il donc ? que les créanciers seront préservés de toute perte ; que par conséquent le change n'en souffrira point ; que pour satisfaire aux échéances, il faudra *vendre les billets* au cours, ce qu'on appelle *acheter de l'argent ;* que les débiteurs supporteront ce dommage, pour le peu de jours qu'il pourrait avoir à

durer, ce qui est conforme à l'axiôme *res perit domino ;* et que les lettres-de-change, les billets à ordre, les mandats sur Paris, ne seront dépréciés nulle part.

Tout ce qui vient d'être dit suppose la constitution de la Banque telle qu'elle est ; c'est d'après cette base que les règles indiquées pour diriger, étendre ou resserrer les émissions paraissent les meilleures, les plus propres à maintenir l'équilibre entre l'argent et les billets, comme aussi entre la capitale et les départemens par rapport au numéraire et au taux de l'intérêt.

Mais il y a d'autres suppositions ; on a présenté à la Chambre de Commerce des idées ingénieuses qui tendraient à donner à la Banque une autre constitution, et à lui faire à-peu-près remplir les mêmes fonctions sans aucune émission de billets.

Lorsque les auteurs auront donné à leur projet le développement dont il est susceptible, l'examen d'une Banque d'Escompte de cette nouvelle espèce pourra devenir l'objet d'un Mémoire particulier.

Au nom et par ordre de la Commission spéciale,

DU PONT (de Nemours),

Membre et Secrétaire de la Chambre et de la Commission.

TABLE.

J. Brettell, Printer,
Marshall-Street, Golden-Square, London.